

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

15. 10. 2025 

ID : 062-216203869-20251009-2025_91-DE

Société Immobilière Grand Hainaut
40 boulevard Saly
59300 VALENCIENNES

Attestation de maintien de garantie

Je soussigné(e) (nom, prénom et qualité) : BUISSETTE Christelle, Maire de Grenay,

certifie et atteste que :

En application de l'article L443-13 Alinéa 3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

Autorise, en accord avec l'assemblée délibérante, le maintien des garanties initiales accordées à SIGH selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-annexé.

En faveur de SIA Habitat, au titre des prêts dont les numéros figurent en annexe.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

À Grenay,

Le

Signature

Christelle BUISSETTE,

Maire de Grenay

(cachet de l'organisme maintenant sa garantie)